

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 3 juin 2024 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551, rue Principale à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
M. Carl Massé, conseiller,
M. Réal Delorme, conseiller.

Absent : M. Dany Chapdelaine, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2024-06-63

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine Martin,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 mai 2024;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Embauche nouvelle adjointe;
8. Offre de service Majella René;
9. Résolution inspectrice;
10. Demande appui Waterloo;
11. EF 2023;
12. PRABAM;
13. Programmation TECQ;
14. Rechargement et fossés;
15. Mandat ingénieur Beauregard; - REPORTÉ
16. Contribution calendrier des aînés;
17. Candidature CCU;
18. Questions de l'assemblée;
19. Affaires nouvelles;
19.1 ; Clauses assurances;
20. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 MAI 2024

2024-06-64

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 6 mai 2024;

Il est proposé par le conseiller Carl Massé,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2024, et que le procès-verbal du 6 mai soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2024-06-65

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 2 mai 2024, telle que modifiée, pour un montant de 72 108.39\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202400113 à #202400139), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

M. Bossé informe l'assemblée que le dernier conseil d'établissement de l'École Saint-Laurent aura lieu cette semaine

6. SUIVI DES DOSSIERS

Il n'y a pas de suivi des dossiers.

7. EMBAUCHE NOUVELLE ADJOINTE

2024-06-66

Attendu que la municipalité doit embaucher une nouvelle ressource pour combler le poste d'adjointe administrative;

Attendu que le poste a été affiché pour combler le poste d'adjointe administrative;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que la municipalité procède à l'embauche de Mme Maryse Aubuchon pour le poste d'adjointe administrative;

Qu'un contrat de travail soit préparé selon les termes approuvés par le conseil pour les conditions de travail de Mme Aubuchon.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. OFFRE DE SERVICE MAJELLA RENÉ

2024-06-67

Attendu que la municipalité souhaite retenir les services de Mme Majella René comme soutien aux à l'administration;

Attendu que Mme René a soumis une offre de service au taux horaire de 55\$/heure;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine Martin,

Que la municipalité accepte l'offre de service de Mme René.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. RÉOLUTION INSPECTRICE

2024-06-68

Attendu que la municipalité a procédé à l'embauche de Mme Guylaine Castonguay pour le poste d'inspectrice municipale;

Attendu que les fonctions de l'inspectrice touchent à plusieurs règlements pour lesquels la dénomination de l'officier municipal peut varier;

Il est proposé par le conseiller Carl Massé,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité ajoute aux fonctions de l'inspectrice les fonctions suivantes :

- Officier municipal;
- Personne mandaté;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

10. APPUI WATERLOO

2024-06-69

Appui à la Clinique Médica de Waterloo.

Attendu que la Ville de Waterloo est reconnue comme étant le 2^e pôle économique de la MRC de La Haute-Yamaska;

Attendu que la Clinique Médica de Waterloo offre des services et des soins en médecine familiale, qu'il s'agisse de prévention et de dépistage, de diagnostic et de traitement;

Attendu que la Clinique Médica de Waterloo, faisant partie du GMF Waterloo, dessert actuellement 10 615 résidents de toute la région;

Attendu que la Clinique Médica de Waterloo est un service de proximité essentiel qui a une clientèle majoritairement active, représentant un atout important sur le plan socio-économique de toute notre région;

Attendu que la Clinique Médica de Waterloo compte actuellement 7 médecins pour desservir sa clientèle, et qu'au moins 3 départs à la retraite sont envisagés d'ici 3 ans;

Attendu qu'aucun nouveau facturant ne s'est joint à l'équipe de la Clinique Médica de Waterloo depuis 2015 par la méthode de répartition des effectifs médicaux régulière, notamment à cause de la forte compétition régionale, et ce malgré des conditions et un environnement attractif de travail;

Attendu que la Clinique Médica de Waterloo doit impérativement compléter son équipe dans les meilleurs délais pour assurer la pérennité et le maintien des services professionnels qui contribuent à offrir des services de 1^{ère} ligne à la population, évitant ainsi une orientation vers des services d'urgence déjà surchargés dans notre région.

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine Martin,
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que la municipalité de Lawrenceville demande au ministre de la Santé et des services sociaux ainsi qu'au Département régional de médecine générale d'inclure une mention spécifique à l'effet que la Clinique Médica de Waterloo est en recrutement actif.

Que la municipalité de Lawrenceville demande aussi de considérer ce besoin, jugé hautement prioritaire par notre instance de proximité, dans l'attribution d'au moins un PREM nouveau facturant en médecine familiale, par année, à la Clinique Médica de Waterloo, et ce pour les 3 prochaines années.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11. ETATS FINANCIERS 2023

Le maire, M. Derek Grilli, dépose le rapport financier 2023 et le rapport de l'auditeur.

12. PRABAM

2024-06-70

Attendu que la municipalité doit déposer sa reddition finale pour les travaux réalisés dans le cadre du programme PRABAM;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Carl Massé,

Que la municipalité le conseil municipal entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale;

Que la municipalité dépose la reddition finale auprès du programme PRABAM.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

13. PROGRAMMATION TECQ

2024-06-71

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 02 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 02 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

14. RECHARGEMENT ET FOSSÉS

2024-06-72

Il est proposé par le conseiller Réal Delorme,
Appuyé par le conseiller Carl Massé,

Que la municipalité procède au rechargement des rues Didace-Millette, Des Cerisiers et Des
bouleaux, pour un montant de 18 200\$;

Que la municipalité procède au nettoyage d'une portion des fossés du rang 11 pour un montant de
9 900\$.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

15. MANDAT INGÉNIEURS RUE BEAUREGARD

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.
Des informations supplémentaires seront demandées au responsable des travaux publics.

16. CONTRIBUTION CALENDRIER DES AÎNÉS

2024-06-73

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'aide financière pour le calendrier des aînés;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine Martin,

Que la municipalité accorde une aide de 150\$ pour la confection du calendrier des aînés 2025;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

17. MEMBRE CCU

2024-06-74

Attendu que la municipalité a reçu une candidature pour le poste à combler par les résidents pour le
comité consultatif d'urbanisme de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Carl Massé,

Que la municipalité accepte la candidature de M. Daniel Héroux comme membre du CCU;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

18. QUESTION DE L'ASSEMBLÉE

Des questions sont posées sur la décision prise il y a quelques années, de retirer l'asphalte
endommagée sur le Rang 11, et la raison du délai de sa remise en état.

Des questions sont posées sur l'avancement des travaux à l'église.

19. AFFAIRES NOUVELLES

2024-06-75

19.1 Proposition assurances

Attendu la municipalité a reçu des propositions d'ajout de protection à la police de la municipalité;

Il est proposé par la conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité adopte les propositions suivantes :

- Protection contre le cyber risque
- Clause pour frais de justice
- Avenant C21

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-06-76

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 20h07, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général